

Demande de remboursement Des droits d'inscription

Retournez ce formulaire avec les documents demandés à : sco-iut@univ-perp.fr

L'étudiant				
Nom et prénom :		Numéro étudiant		
Email personnel :		@	Téléphone	
Formation en cours : BUT - LP /Parcours :				
Somme acquitée				
J'ai payé la somme de €				
par	Chèque	Espèces	Carte bancaire	Virement
Si vous avez effectué un règlement en 3 fois, le remboursement n'interviendra qu'une fois la dernière échéance honorée.				
Motivations de la demande				
Boursier	Exonération	Changement de statut	Annulation	

- [Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité des remboursements](#)
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Fait à

le

Signature de l'étudiant(e)

INFORMATIONS

Ce formulaire concerne le remboursement des **droits d'inscriptions uniquement**, celui de la CVEC est géré par le CROUS
Le délai de traitement « moyen » après réception de l'avis de complétude du dossier est de 2 à 3 mois.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Original d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **au nom de l'étudiant**
Et selon le cas :
 - **Boursier** : Notification de bourse définitive ou bourse du gouvernement français
 - **Exonération** : Lettre d'exonération adressée par la commission
 - **Changement de statut** :
 - **Alternant** : Autorisation de remboursement SFCA
Prendre contact avec le Service de la Formation Continue et de l'Alternance, après 3 mois de contrat effectif pour obtenir l'autorisation de remboursement
 - **Annulation**
 Avant le jour de la rentrée de la formation : [Formulaire d'annulation renseigné](#)
 Après le jour de la rentrée de la formation : [Formulaire d'annulation renseigné](#) et justificatif médical
 (la décision appartient au Président de l'UPVD)

Partie réservée à l'administration

Date de réception :

Visa et signature de la Responsable de la Scolarité Centrale